

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-W 907

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA LLC
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887**Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation**

Utilisation recommandée : Additif mouillant et dispersant
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Sensibilisation cutanée : Catégorie 1

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire)

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence : **Prévention:**
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ Se doucher.

P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : Solution d'un copolymère comportant des groupements ayant des affinités avec les charges.

Composants dangereux

| Composant | No.-CAS | Concentration (%) |
|---------------------------|----------|-------------------|
| α-méthylstyrène | 98-83-9 | >= 30 - < 60 |
| Hydroxyethyl methacrylate | 868-77-9 | >= 1 - < 5 |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | 107-98-2 | >= 1 - < 5 |

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec la peau : En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés : Mousse résistant à l'alcool
 Dioxyde de carbone (CO₂)
 Poudre chimique sèche

Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion dangereux : Oxydes d'azote (NO_x)
 Oxydes de carbone

Information supplémentaire : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées.

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

Équipements de protection particuliers des pompiers : Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle. Éloigner toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts. Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation d'aérosols. Ne pas inhaler les vapeurs/poussières. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression. Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales. Les personnes susceptibles d'avoir des problèmes de sensibilisation de la peau ou d'asthme, des allergies, des maladies respiratoires chroniques ou récurrentes, ne

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Conditions de stockage sûres :

- devraient pas être employées dans aucun des procédés dans lequel ce mélange est utilisé.
- Défense de fumer.
- Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
- Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
- Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE
Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No.-CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|---|----------|------------------------------------|---|-----------|
| Hazardous components without workplace control parameters | | | | |
| α-méthylstyrène | 98-83-9 | TWA | 10 ppm | ACGIH |
| α-méthylstyrène | | C | 100 ppm 480 mg/m ³ | OSHA Z-1 |
| α-méthylstyrène | | TWA | 50 ppm 240 mg/m ³ | NIOSH REL |
| α-méthylstyrène | | ST | 100 ppm 485 mg/m ³ | NIOSH REL |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | 107-98-2 | TWA | 50 ppm | ACGIH |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | | STEL | 100 ppm | ACGIH |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | | TWA | 100 ppm 360 mg/m ³ | NIOSH REL |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | | ST | 150 ppm 540 mg/m ³ | NIOSH REL |

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains

Matériel : caoutchouc butyle

Délai de rupture : > 480 min

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
Lunettes de sécurité à protection intégrale
Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection de la peau et du corps : Vêtements étanches
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique : liquide
 Couleur : jaune - brun
 Odeur : caractéristique
 Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : 7, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator

Température de solidification/durcissement : < 32 °F (< 0 °C)
 Méthode: derived

Début d'ébullition : 248 °F (120 °C)
 Méthode: derived

Pression de vapeur : 11.5 mbar
 Méthode: derived

Point d'éclair : 108 °F (42 °C)
 Méthode: 49 (Pensky-Martens)

Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 0.994 g/cm³ (68 °F (20 °C))
 Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)

Solubilité(s)
 Hydrosolubilité : partiellement soluble

Coefficient de partage: n-octanol/eau : Donnée non disponible

Température d'inflammation : > 392 °F (> 200 °C)
 Méthode: M0062 (Analytics Wesel)

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité
Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Tension superficielle : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Stabilité chimique : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Possibilité de réactions dangereuses : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Acides
Initiateur de radicaux libres
Oxydants
Sels métalliques en poudre

Produits de décomposition dangereux : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Ingestion

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Toxicité aiguë**Produit:**Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg
Méthode: Méthode de calcul**Composants:****98-83-9 α -méthylstyrène:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,900 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3000 ppm

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 16,000 mg/kg

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

868-77-9 Hydroxyethyl methacrylate:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 5,050 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 : Remarques: Donnée non disponible

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): 4,016 mg/kg
Méthode: Directive CE 92/69/CEE B.1 Toxicité aiguë (administration orale)
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 1500 ppm

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): 13,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Remarques: Peut causer des irritations de la peau et/ou dermatites.

Composants:**98-83-9 α -méthylstyrène:**

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

868-77-9 Hydroxyethyl methacrylate:

Espèce: Lapin

Résultat: irritation modérée de la peau

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Espèce: Lapin

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.4.

Résultat: Pas d'irritation de la peau

BPL: oui

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Remarques: Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:**98-83-9 α -méthylstyrène:**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation légère des yeux

868-77-9 Hydroxyethyl methacrylate:

Espèce: Lapin

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Résultat: Irritation sévère des yeux

107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.5.

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: A un effet sensibilisant.

Composants:**107-98-2 1-Méthoxypropan-2-ol:**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: Directive 67/548/CEE, Annexe V, B.6.

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

BPL: oui

Mutagenicité sur les cellules germinales**Produit:**

Génotoxicité in vitro : Remarques: Donnée non disponible

Génotoxicité in vivo : Remarques: Donnée non disponible

Cancérogénicité**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

IARC

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

 α -méthylstyrène

98-83-9

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérogènes réglementés.

NTP

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène reconnu ou présumé par NTP.

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Toxicité pour la reproduction**Produit:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Donnée non disponible

Incidences sur le développement du fœtus : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Toxicité par aspiration**Produit:**

Donnée non disponible

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons : Remarques: Donnée non disponible

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité : Remarques: Donnée non disponible

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

Bioaccumulation : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Réglementation 40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques Ce produit ni ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Eliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

IATA-DGR

UN/ID No. : UN 1993

Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquid, n.o.s.
(Isopropenylbenzene, 1-Methoxy-2-propanol)

Classe : 3

Groupe d'emballage : III

Étiquettes : Flammable Liquids

Instructions de conditionnement (avion) : 366

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

cargo)
Instructions de
conditionnement (avion de
ligne)

: 355

Code IMDG

Numéro ONU

: UN 1993

Nom d'expédition des
Nations unies

: FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.

(Isopropenylbenzene, 1-Methoxy-2-propanol)

:)

Classe

: 3

Groupe d'emballage

: III

Étiquettes

: 3

EmS Code

: F-E, S-E

Polluant marin

: oui

Remarques

: IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

49 CFR

Numéro ONU / ID / NA

: UN 1993

Nom d'expédition des

: Flammable liquids, n.o.s.

Nations unies

Classe

: 3

Groupe d'emballage

: III

Étiquettes

: FLAMMABLE LIQUID

Code ERG

: 128

Polluant marin

: non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]

US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers

: Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302 : Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313 : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Le(s) produit(s) chimique(s) suivant est/sont listé(s) dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

| | | |
|-----------------|---------|--------|
| α-méthylstyrène | 98-83-9 | 42.9 % |
|-----------------|---------|--------|

Non-volatile (poids) : 52 %
Méthode: 51 (60min/105°C/ 1g)
DIN EN ISO 3251

Massachusetts Right To Know

| | |
|----------------------|----------|
| α-méthylstyrène | 98-83-9 |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | 107-98-2 |

Pennsylvania Right To Know

| | |
|----------------------|---------------|
| Copolymère | Non attribuée |
| α-méthylstyrène | 98-83-9 |
| 1-Méthoxypropan-2-ol | 107-98-2 |

New Jersey Right To Know

U.S.: Nombre Secret : 800963-6088

Commercial

d'Enregistrement de New Jersey pour le produit (NJ TSRN)

BYK-W 907

Version 1

Date de révision 05/17/2026

Date d'impression 06/18/2026

Prop. 65 de la Californie

⚠ **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris α -méthylstyrène, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

| | | |
|---------------------------------|---|--|
| TSCA | : | Toutes les substances sont notifiées actives sur l'inventaire de la loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) |
| Section 5a | : | Aucune substance n'est soumise à une règle nouvelle d'utilisation importante. |
| Section 4 / 12(b) | : | Aucune substance n'est soumise aux exigences TSCA 12 (b) en matière de notification d'exportation. |
| DSL | : | Les composants suivants ne sont pas énumérés sur le LIS LCPE: |
| Catégorie de substance LIS LCPE | : | Polymère |
| Pour cent de poids | : | 52 % |
| NSN Classé | : | L'annexe 9 |
| Le maximum NSN a exigé | : | L'annexe 10 |

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 05/17/2026

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.